

Type de prestation	euro H.T.
INSCRIPTION (uniquement pour les nouveaux titulaires)	110
INSTRUCTION DES DEMANDES	
Admission pour un robinet de base (une référence commerciale)	625
Extension majeure pour un robinet de base (une référence commerciale) ⁽¹⁾	625
Extension mineure pour un robinet de base (une référence commerciale)	358
Supplément pour d'autres références concernées par demande :	
du 1 ^{er} au 10 ^{ème} DN/référence supplémentaire	15
du 11 ^{ème} au 20 ^{ème} DN/référence supplémentaire	11
à partir du 21 ^{ème} DN/référence supplémentaire	8
Maintien d'un certificat de robinets ou partie d'un certificat (sans référence supplémentaire)	365
Admission pour une gamme de joints plats d'étanchéité	625
Extension pour une gamme de joints plats d'étanchéité	358
Maintien d'un certificat de joints plats d'étanchéité ou partie d'un certificat	365
Homologation d'admission / extension par type d'accessoire	410
AUTORISATION DE LABORATOIRE NF	
Admission pour un laboratoire de fabricant accrédité ou non	717
Extension pour un laboratoire de fabricant accrédité ou non	410
INTERVENTION EN USINE / LABORATOIRE	
Audit égal ou supérieur à une journée (par jour et par auditeur) ⁽²⁾	1370
Audit inférieur à une journée (par jour et par auditeur) ⁽²⁾	1650
Préparation audit / rapport / suivi d'audit	685
Prélèvement (par jour) ⁽²⁾	880
ESSAIS	
Evaluation des essais de vérification (par jour pour les 2 premiers jours de la prestation) ⁽²⁾	1370
Evaluation des essais de vérification (par jour à partir du 3 ^{ème} jour de la prestation) ⁽²⁾	1130
Rapport d'évaluation des essais	680
Prestations externes des laboratoires indépendants (par jour) ⁽²⁾	Devis labo
DEPLACEMENT	
Frais de déplacement et séjour	Frais réels
Forfait trajet hors France et pays limitrophes (A/R)	450
Si trajet supérieur à 1/2 journée [par 1/2 journée supplémentaire (A/R)]	450
GESTION ANNUELLE (par année civile)	
Par certificat pour un robinet de base (une référence certifiée)	378
Supplément par référence supplémentaire certifiée :	
de la 1 ^{ère} à la 10 ^{ème} référence supplémentaire certifiée	11
de la 11 ^{ème} à la 20 ^{ème} référence supplémentaire certifiée	9
de la 21 ^{ème} à la 40 ^{ème} référence supplémentaire certifiée	6
à partir de la 41 ^{ème} référence supplémentaire certifiée	4
Par certificat pour les joints plats d'étanchéité	358
Par homologation d'accessoires	225
Par autorisation de laboratoire NF de fabricant	410
DROIT D'USAGE DE LA MARQUE NF (par année civile)	
ROBINETS : par site de fabrication	936
ROBINETS : par certificat	77
JOINTS PLATS : par certificat	380

⁽¹⁾ une extension majeure nécessite à minima un audit et/ou essai(s)

⁽²⁾ hors frais de déplacement et de séjour